

pas plus de £1500, contribueraient puissamment à faire établir les terres de la couronne dans cette direction.

(A. Continuer.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

QUÉBEC, 3 DÉCEMBRE, 1849.

ARRIVÉ DU STEAMER CANADA.

Le Steamer Canada, parti le 17 de Liverpool, est arrivé jeudi dernier à Halifax. Les nouvelles, cette fois-ci, sont peu importantes.

Le marché monétaire est facile. La fleur est cotée de 26s. 6d. à 29s. 6d; fleur du Canal, 22s à 24s, de l'Ohio, 24s 6d à 26s.

Aucunes nouvelles importantes de France.

RUSSIE.—La présence des forces navales anglaises et l'arrivée attendue d'une escadre de la flotte française aux Dardanelles, ont causées sensation à St. Petersburg, et l'empereur de Russie continue à montrer du mécontentement de l'attitude prise par la France et l'Angleterre.

Les exécutions se continuent en Hongrie.

Conduite odieuse et méprisable des journaux

L'AVENIR et le MONITEUR.

Les journaux, ci-dessus, ayant reçu le démenti le plus explicite, à l'occasion de leur allégué, que le lord Elgin avait écrit aux Evêques, leur demandant de publier un mandement contre les annexionnistes, &c. &c., persistent dans leur allégué, si propre à exciter le mépris, et diminuer le respect et l'influence qui accompagnent toujours les avis, mandements et circulaires émanant des Evêques de ce pays. Dans la société, celui-là est méprisable, dangereux et conspué qui, dans un but quelconque, et par malinité, décrie et méprise faussement les actions de quelque citoyen, n'importe sa position et son influence sociales. Que dire donc de ces journaux?... Dans quel but et pour quel motif persécutent-ils, et surtout veulent-ils être cru sur parole? Contre l'usage ordinaire et le sens commun il ne veulent pas prouver leur assertion, leur parole suffit disent-ils. Quelle prétention accommodante!! Cependant, afin de détruire l'odieuse calomnie, M. le Secrétaire de l'Archevêché a bien voulu donner la réponse suivante à la lettre que lui avait adressée M. J. Cauchon, rédacteur du Journal de Québec:

Québec, 1er décembre 1849.

Monsieur,

Vous trouverez sans doute étranges ces questions que je vais vous adresser et que je vous prie de vouloir soumettre à Nos Seigneurs les Evêques. Elles me sont suggérées par le désir de connaître la vérité et de la faire connaître; cette considération doit suffire pour les justifier.

Si Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec ou sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur de l'archidiocèse ont-elles à une époque quelconque reçu du gouverneur-général ou de l'un des membres du gouvernement, ou de toute autre personne soit de la part du gouverneur-général, soit de celle de son administration une lettre dans laquelle nos Vénérables Evêques seraient priés d'engager le clergé au moyen de mandements, de circulaires ou autrement, à arrêter le mouvement de l'annexion? Et leur est-il promis en retour qu'on leur rendra les biens des jésuites?

Je suis monsieur, etc.,

JOSEPH CAUCHON,

R. du Journal de Québec.

Rév. M. CASEAU, secrétaire, etc."

REPOSE.

Québec, 1 décembre 1849.

Monsieur,

En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer de la part de Nos Seigneurs l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Sydney, qu'il ne leur a été fait aucune proposition de la part de Son Excellence le gouverneur-général, ni d'aucun des membres de son administration, pour

les engager à arrêter, par mandements, circulaires, ou autrement, le mouvement de l'annexion, et qu'il ne leur est venu, à aucune époque quelconque, de la même source, ni offre, ni promesse de mettre les biens des Jésuites entre les mains du clergé.

C'est avec plaisir que je vous donne ce renseignement, bien qu'il me paraisse à peu près inutile, car il est difficile de croire que les mensonges qu'il a pour but de constater, puissent trouver le moindre crédit parmi les catholiques et même parmi les protestants du pays.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obt. serviteur,

C. F. CASEAU, Pire.,

Secrétaire.

Jos. CAUCHON, écuyer,

Rédacteur du Journal de Québec."

LOUIS-NAPOLEON ET LA FRANCE.

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre de l'un de nos correspondants parisiens, datée du 8 novembre.

Le Président de la République a rompu avec ses ministres. Cet événement n'a pas manqué d'avoir un certain résonnement. Presque toute la nation est, à l'intérieur, travaillée par de vagues inquiétudes, par des agitations instables qui attaquent et ébranlent leur organisation sociale. La conduite du Président envers les ex-ministres a éveillé bien des soupçons; le sentiment de défiance invincible dont nous sommes plus ou moins épris, ne nous permet pas d'envisager sans une sérieuse inquiétude notre situation vis-à-vis de l'Europe, et ne nous permet pas surtout de nous rendre compte des nouvelles chances que la politique du gouvernement prépare à notre pays.

Je vous dirai, Monsieur, que nous ne devons pas nous le dissimuler, les événements, les révolutions qui depuis vingt ans agitent la France, l'ont amenée à une situation extrême.

Eh! que penser de l'attitude que semble prendre aujourd'hui l'Europe entière?... La Russie, la Prusse et l'Autriche organisent des armées considérables qui n'attendent plus que le signal pour avancer. Le ciel de la France commence à devenir nuageux, et nous craignons fort qu'une nouvelle explosion ait lieu. Pour le coup elle sera mille fois plus terrible que celle de février."

L'hiver s'annonce en Irlande sous de bien tristes augures. Ce malheureux pays un moment oublié au milieu des récents événements qui se sont succédés en Europe, a, depuis quelques semaines, le triste privilège d'attirer sur lui l'attention. Des désordres divers y ont éclaté coup sur coup. Les doctrines des libres penseurs de la Jeune-Irlande vont porter leurs fruits. A mesure que le souvenir des leçons d'O'Connell s'efface, les désordres que son puissant génie avait conjurés reparaissent l'un après l'autre, pour ramener ce pays à ses plus mauvais jours.

Les sociétés secrètes de ce pays, longtemps comprimés et presque extirpés du sol par l'énergie du Libérateur, ont à peine reparu, qu'elles répandent partout la terreur. Elles tiennent leurs conciliabules nocturnes, jugent et condamnent les landlords ou leurs agents dont elles ont à se plaindre. Leurs associés procèdent de sang-froid, en plein jour, sur les grandes routes, à l'exécution de leurs sentences de mort. Plusieurs assassinats, commis dans des circonstances révoltantes, viennent de jeter dans la classe aisée la plus sombre terreur. Ces crimes sont le résultat des luttes entre les petits tenanciers et les propriétaires du sol. Si ces derniers se montrent exigeants à faire payer les arrérages, s'ils saisissent les récoltes, s'ils évitent les mauvais payeurs de dessus leurs domaines, les victimes de leur rigueur ne tardent pas à se venger, en les rendant à leur tour victimes de leur haine.

Ces meurtres audacieux se rattachent à un mouvement général, dirigé ainsi par les mêmes sociétés secrètes, et qui est organisé pour voler les récoltes. Des bandes de pillards passablement organisées parcourent les comtés et enlèvent à main armée tout ce qu'elles trouvent sur leur passage. Leurs déprédations laissent après elles la ruine et l'épouvante, quand elles s'effectuent sans effusion de sang.

La situation religieuse de l'Irlande n'est pas moins triste que son état social. Une guerre de religion semble à la veille d'y éclater. La longue tolérance des catholiques n'a pu extirper les haines des protestants du Nord. La vieille querelle des orangistes et des papistes s'est tout-à-coup rallumée sous le souffle de lord Roden. L'attitude du Gouvernement avait fait espérer au chef des orangistes qu'il pouvait compter sur sa connivence. Fort de cet espoir, le noble lord avait cru pouvoir encourager impunément des scènes sanglantes où les catholiques laisserent plusieurs

victimes. L'opinion publique ne tarda pas à demander justice, et lord Roden fut révoqué de ses fonctions de magistrat. Cette destitution a été le signal d'une agitation dont on ne saurait prévoir les conséquences. Des meetings ont été tenus à Dublin et à Belfast, chef-lieu de la province de l'Ulster. On y a protesté contre la prétendue illégalité de la conduite de lord Clarendon en termes d'une violence extrême. D'autres meetings auront lieu et lord Roden, effrayé des suites de ce mouvement, est intervenu pour donner des conseils de modération et de prudence. On sait que les sont d'ordinaire les suites de ces exhortations. Aussi craignait-on, lundi, (5 nov.) des désordres graves à l'occasion de l'anniversaire de la conspiration des poudres. Le vice-roi avait pris depuis quelques jours de grandes mesures pour prévenir les manifestations tumultueuses capables d'amener de sanglantes collisions.

Ce n'est pas tout. La politique organisée aussi son agitation. Nous n'avons rien dit encore de la tentative faite par M. J. O'Connell de ranimer dans le pays le mouvement en faveur du rappel de l'Union. Nous avons cru devoir attendre quelques semaines, afin de pouvoir dire en même temps si ce projet avait éveillé quelque sympathie. L'expérience du mois qui vient de s'écouler, permet de douter que le peuple irlandais se passionne de nouveau pour cette idée avant de s'être retrempe par quelques grandes crises. La fièvre de l'Irlande a déjà répondu à John O'Connell, qu'il eût été prudent et même convenable de laisser l'échec du rappel ombrager silencieusement la tombe de son père sans chercher à l'agiter en ce moment. La Jeune Irlande, qui ne veut pas rester en arrière, réorganise de son côté sa confédération sous l'active direction de M. Duffy, qui, on se rappelle, poursuivit pour plusieurs articles de son journal the Nation doit sa liberté à ce que les jurés n'ont jamais pu se mettre d'accord sur le verdict à rendre contre lui.

Nous avons donc et encore à Dublin les meetings de la Confédération irlandaise, les meetings hebdomadaires de Conciliation-Hall; mais les deux associations poursuivent leur rivalité sans éveiller grande sympathie. L'attention est dans l'Ulster, où peuvent éclater d'un moment à l'autre les horreurs de la guerre religieuse; elle se porte vers les désordres sociaux qui répandent le meurtre et la désolation dans les campagnes. L'hiver et ses frimas tendent encore à assombrir cette situation, qui laisse peu de place à l'agitation purement politique.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à énumérer ces faits, que nous nous réservons d'apprécier avec quelque étendue.

(Univers)

ACCIDENT.—Nous voyons par une correspondance insérée dans la Minerve, que les braves et bons catholiques de West-Farnham, ainsi que leur digne et généreux missionnaire, M. Pelletier, viennent d'être plongés dans la consternation et le découragement, par la perte qu'ils viennent de faire d'une petite Eglise, qu'ils avaient élevée, à force de privations et de travaux, au milieu d'eux. Cet accident soudain est dû à un ouragan terrible, survenu le 29 octobre dernier, qui a renversé de fond en comble le pieux édifice et tout ce qui se rencontrait sur le passage. La célébration de la première messe, devait avoir lieu le jour de la Toussaint. Ce qui afflige d'avantage la population et surtout le Révérend Messire Pelletier, — ajoute le correspondant, — c'est de voir en un seul instant, s'engloutir ses belles espérances avec le dernier sous qu'il possédait et qu'il avait si généreusement sacrifié pour l'érection de cette bâtisse, et ce qui est encore plus pénible, c'est qu'il est impossible aux catholiques de Farnham (sans recevoir d'aide) de recommencer une autre Eglise, vu que ses habitants ainsi que le Révérend Missionnaire se trouvent grandement endettés par ce malheur.

Nous voyons par les Mélanges Religieux que M. Jos. CENAS, prêtre et l'un des Rédacteurs de cette feuille, est parti jeudi dernier pour aller rejoindre et partager les travaux apostoliques de Mgr. Demers, à l'Isle de Vancouver. Nous faisons les vœux les plus fervents, pour que ce nouvel apôtre des forêts puisse arriver à bon port.

Un incendie a éclaté, samedi matin, entre une et deux heures, dans la rue Champlain, Basse-Ville. Deux maisons ont été brûlées.

On dit que le major Campbell, secrétaire privé de Son Excellence, va résigner sous peu la place qu'il occupe; il attend que son successeur soit nommé pour se retirer.

Les travaux d'un jet d'eau, sur la Place d'Armes, à Montréal, sont sur le point d'être terminés. Il paraît que cette fontaine sera un des plus beaux ornements de cette ville.

Les Mélanges de Montréal, disent qu'un jeune homme de 28 ans, ouvrier mécanicien, du nom de John McArthur, a été trouvé mort lundi matin, dans une maison qu'il habitait seul, rue St. Laurent. La porte ne s'ouvrant pas comme à l'ordinaire, on eût des soupçons. On parvint à s'introduire dans la maison et on le trouva dans son lit parfaitement froid! Le verdict du jury "mort d'apoplexie foudroyante."

La cavalerie Fortin est actuellement à Montréal, stationnée à la Place Jacques-Cartier.

Les journaux de Montréal, nous apprennent, qu'un irlandais, âgé de 38 ans, du nom de Gallagher, s'est fait mourir, mercredi dernier, en se coupant la gorge. On attribue cet acte de désespoir à un revers de fortune.

L'ÉCLAIR TÉLÉGRAPHIQUE.— Aussitôt dit, aussitôt fait. Une dépêche télégraphique envoyée d'Halifax vendredi dernier à une maison de commerce de cette ville, a été reçue et une réponse renvoyée immédiatement. Le message a traversé une distance d'à peu près 2000 milles en allant et revenant et cela dans l'espace d'une heure et demie!

A l'arrivée à Halifax du dernier steamer d'Europe, le sommaire des nouvelles a été envoyé de cette ville jusqu'à la Nouvelle-Orléans en moins de 6 heures. C'est merveilleux quand on considère qu'il a fallu arrêter à une trentaine de villes sur la route et transcrire ce sommaire à chaque endroit! — (Mélanges)

VENTES PAR LE CHERIF.

DISTRICT DE QUÉBEC.

N° 347.— Dame Elizabeth Lambert, veuve de feu Nicolas Bélanger, contre François-Xavier Lambert, cultivateur.

1. Une terre située dans la paroisse de St. Nicolas, dans la première concession, de deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur: maison, grange et autres bâtisses dessus construites, avec circonstances et dépendances.

2. Une autre terre située au dit lieu de St. Nicolas à la deuxième concession, de deux arpents et demi de front sur trente arpents de profondeur.

Pour être vendues à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Nicolas, le onzième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 525.— François Samson, cultivateur, contre Joseph Grenier, cultivateur, à la folle enchère, à savoir:

1. Une terre sise et située en la même paroisse de St. Elzéar de Linière et concession St. Olivier, contenant environ deux arpents de front plus ou moins, sur environ vingt arpents de profondeur sans garantie de mesure précise; circonstances et dépendances.

Pour être vendues à la porte de l'église de St. Elzéar, le 4 décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 968.— Arthur Ross, écuyer, avocat, contre Thomas Gibson, fermier défendeur; et George Arnold, marchand, opposant.

1. Une ferme sise et située dans la concession appelée commencement ouest, dans la paroisse et seigneurie de St. Giles, contenant environ cinq arpents de front sur quarante arpents de profondeur, ou environ; avec une maison de résidence, étable, circonstances et dépendances.

2. Une ferme sise et située au même lieu, étant deux lots numéros quarante-deux et quarante-trois, contenant environ six arpents de front sur trente arpents de profondeur; circonstances et dépendances.

Pour être vendues à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Giles, le quatrième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 968.— Arthur Ross, écuyer, avocat, contre Thomas Gibson, fermier, et George Arnold, marchand, opposant, à savoir:

1. Une terre sise et située dans le dit fief et seigneurie St. Giles, numéro trente-quatre, contenant trois arpents de terre de front sur la profondeur qu'il peut y avoir du nord-ouest de la rivière appelée le Bras à aller au trait-quarré des terres de la seconde concession;

2. Une autre terre sise et située dans le dit fief et seigneurie, numéro trente-cinq, contenant trois arpents de terre sur la profondeur qu'il peut y avoir du nord-ouest de la rivière appelée le Bras à aller au trait-quarré des terres de la seconde concession.

3. Une autre terre située dans le dit fief et seigneurie numéro trente-six, contenant trois arpents de profondeur.

4. Une autre terre située dans le dit fief et seigneurie, numéro trente-sept, contenant trois arpents de terre de front sur trente-deux arpents de profondeur.

5. Une autre située dans le dit fief et seigneurie au nord-est du Bras communément appelé la Fourchette, au-dessus de la première concession, de neuf arpents de front sur trente-arpents de profondeur, prenant une superficie de deux cent soixante-et-dix arpents.

6. Une autre terre située sur la ligne sud-ouest de la terre ci-dessus désignée de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de St. Giles, le quatrième

jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 1505.— Narcisse Fortinot Bellevue, écuyer, avocat, contre Louis Marois, négociant, à savoir:

1. La juste moitié, à prendre du côté nord-est d'un emplacement situé en la paroisse de St. Roch de Québec, ayant en totalité soixante-et-neuf pieds de front sur soixante-six pieds et six pouces de profondeur, avec ensemble la mai-on dessus érigée, circonstances et dépendances.

2. Un demi emplacement situé en la paroisse St. Roch de Québec, rue du Prince Edouard, contenant quarante-et-un pieds de front sur trente-neuf pieds et demi de profondeur du côté de l'ouest, le tout plus ou moins; ensemble avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Roch de Québec, le quatrième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 902.— John McLeod, marchand épicer; contre François Blouin, épicer, à savoir:

Un emplacement situé au Faubourg St. Roch de Québec, de quarante pieds de front sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, plus ou moins; avec ensemble la maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Roch de Québec, le quatrième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

COMMANDES

POUR LA FRANCE.

Le Sousigné expédiera, VENDREDI, le 7 du courant, et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirurgie, Instruments de Mathématiques, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de lui confier quelque ordres sont priées de les transmettre le plus tôt possible.

STANISLAS DRAPEAU,

Agent général en Canada.

MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec, 3 Déc. 1849.

AVIS AUX ETUDIANTS.

Un jeune monsieur désire avoir des leçons de français. Une heure chaque soir pendant l'hiver. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 3 Déc. 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies. Québec, 3 Déc. 1849.

POUR SAN-FRANCISCO.

DÉPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois.

STEAMERS POUR CHAGRES: SALON de l'arrière \$125, de l'avant \$100, CABINE d'en bas \$90, Steerage \$65.

POUR LA HAVANE, 1re Cabine \$100, 2de \$80, Steerage \$50.

DE PANAMA A ST. BLAS, Cabine \$225, Steerage \$100.

Do à ST. DIEGO, Cabine \$250, Steerage \$125.

Do SAN-FRANCISCO, Cabine \$300, Steerage \$150.

PAQUEBOTS A VOILES, Partant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO Cabine, de \$225 à \$250, Steerage \$125 à \$150.

Pour les autres détails s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec, ou à J. C. ROBILLARD, 86 Cédar Street, New-York, 22 novembre.

LA DISCUSSION

SUR LES AFFAIRES DE ROME.

A rendre à ce bureau:

6 N°S. DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, contenant toute la Discussion de l'Assemblée Nationale, en France, sur l'expédition française à Rome.

Les Discours qui composent cette discussion sont de MM. Pierre Leroux, De Tocqueville, Mathieu, (de la Drôme) De la Rosière, Le Général Cavaignac, Victor Hugo, De Montlembert, Victor Hugo, et Odilon Barrot.

Prix des 6 numéros.—1s-6d. Québec, 30 nov. 1849.

Parapluie de Soie perdu. UNE personne étant allée dans différents bars, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'aurait en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal. Québec, 30 nov. 1849.